

Le 13 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grippe, Covid-19, bronchiolite, pneumocoques : se protéger contre les infections respiratoires de l'hiver

Chaque hiver, les infections respiratoires aiguës (grippe, Covid-19, bronchiolite) et les infections à pneumocoques entraînent des complications parfois graves, des hospitalisations et des décès. Protéger les plus vulnérables et limiter la circulation de ces virus et bactéries est un enjeu majeur de santé publique. Sans attendre l'arrivée de l'hiver, c'est dès aujourd'hui le moment de protéger les plus fragiles via la vaccination. C'est aussi, pour tous, le moment de réactiver nos réflexes de protection par les gestes barrières du quotidien, qui freinent les épidémies.



- 1. Grippe et Covid-19 :
c'est le moment de se faire vacciner !**
- 2. Face à la bronchiolite : des traitements préventifs
et d'indispensables mesures d'hygiène pour protéger
les plus petits mais aussi les plus âgés**
- 3. Infections à pneumocoques :
un vaccin pour protéger les plus fragiles**
- 4. Les gestes barrières pour limiter le risque
de transmission des infections et protéger
son entourage**

p. 2

p. 6

p. 7

p. 8

1. Grippe et Covid-19 : c'est le moment de se faire vacciner !

Chaque année, la grippe et le Covid-19 pèsent lourdement sur la santé des Français, en particulier des plus fragiles. Ces infections respiratoires aiguës peuvent entraîner des complications graves et accentuer la pression sur notre système de soins, avec de nombreuses hospitalisations et des décès. Les infections à pneumocoques peuvent aussi compliquer ces infections respiratoires aiguës.

La vaccination reste le meilleur moyen pour se protéger. Elle est recommandée pour les personnes à risque de développer des formes graves de grippe ou de Covid-19. Elle peut sauver des vies, en aidant à combattre ces virus et en diminuant le risque de complications.

Les chiffres-clés de l'épidémie de grippe l'an dernier en Occitanie

En Occitanie, l'épidémie de grippe a démarré de façon plus précoce début décembre 2025 et a duré 10 semaines. **L'épidémie a été d'intensité faible à modérée en médecine de ville mais d'intensité élevée à l'hôpital.** En France, il y a eu environ 115 000 passages aux urgences et 24 000 hospitalisations après passage aux urgences pour grippe/syndrome grippal contre environ 156 000 et 30 000 la saison précédente. **L'impact sur la mortalité a été élevé au pic de l'épidémie** : 7,3% des décès déclarés par certificat électronique étaient liés à la grippe (légèrement supérieur à celui atteint lors du pic de l'épidémie 2024-2025 avec 7,1%). Durant cette même saison hivernale 2025-2026, **parmi les cas graves de grippe et de Covid-19 admis en réanimation en France, plus de 70% des personnes de 65 ans et plus n'étaient pas vaccinées contre ces virus...** Au plan national, pendant la période épidémique, 12 140 décès en excès toutes causes confondues ont été recensés, faisant de cette saison l'une des plus intenses depuis 2011.

La vaccination reste le geste préventif essentiel à adopter pour toutes les personnes les plus fragiles comme pour tous les soignants libéraux et tous les professionnels qui exercent dans des établissements de santé et médico-sociaux : il est essentiel pour eux d'être protégés par ces deux vaccinations.

65 ans **MALADIE CHRONIQUE** **FEMME ENCEINTEE**

Campagne de vaccination contre la grippe et le Covid-19

Les vaccinations contre la grippe et contre le Covid-19 peuvent être réalisées en un seul temps et sont pleinement efficaces 2 semaines après l'injection. Il n'y a pas de délai d'attente à respecter entre les 2 injections, si elles ne peuvent pas avoir lieu le même jour. L'important est de faire ces 2 vaccinations afin d'être protégé contre les 2 maladies : les personnes les plus exposées aux formes sévères de grippe saisonnière sont également celles qui sont le plus à risque de développer des complications graves liées au COVID.

La grippe peut avoir des conséquences graves pour vous. **Faites-vous vacciner.**

65 ans **MALADIE CHRONIQUE** **FEMME ENCEINTEE**

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

FOCUS SUR LA VACCINATION GRIPPE EN EHPAD

La vaccination contre la grippe parmi les résidents en EHPAD était de **82,2%** (en baisse de 5,1 points par rapport à 2021-2022). Face à la grippe, la couverture vaccinale des professionnels exerçant en EHPAD reste également très insuffisante : seulement **24,3%** d'entre eux étaient vaccinés l'an dernier en Occitanie (25,2% au plan national). Cet indicateur était pour autant en légère hausse par rapport à la saison précédente.

Source :  Santé publique France

Des taux de vaccination contre la grippe qui doivent encore progresser en Occitanie

La grippe peut être grave. La vaccination contribue à réduire les complications et les formes graves chez les personnes à risque.

En 2025/2026, la couverture vaccinale dans notre région est restée insuffisante. A l'issue de la campagne de vaccination contre la grippe (cf. bulletin ANSP/SPF du 8/10/2026), la couverture vaccinale des personnes à risque en Occitanie se limitait à 49,4 % (**55,8 %** chez les 65 ans et plus, et **27,7 %** seulement chez les moins de 65 ans à risque de grippe sévère).



Tableau 3. Couvertures vaccinales (%) contre la grippe chez les personnes à risque de moins de 65 ans et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, Occitanie, France, données au 28 février 2026

Zone géographique	Grippe							
	Moins de 65 ans à risque*				65 ans et plus			
	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-2026 (%)	Différence 2023-2024 2025-2026 (points)	2023-24 (%)	2024-25 (%)	2025-2026 (%)	Différence 2023-2024 2025-2026 (points)
09 - Ariège	23,4	22,4	25,1	+ 1,7	48,1	47,6	50,3	+ 2,2
11 - Aude	22,9	23,2	26,4	+ 3,5	51,4	51,2	54,0	+ 2,6
12 - Aveyron	26,0	25,2	28,9	+ 2,9	52,9	52,4	54,9	+ 2,0
30 - Gard	24,0	24,0	27,5	+ 3,6	52,9	52,8	55,9	+ 3,1
31 - Haute-Garonne	24,3	25,0	29,5	+ 5,2	56,1	56,3	59,5	+ 3,4
32 - Gers	26,3	26,3	28,9	+ 2,6	52,5	52,0	54,4	+ 1,9
34 - Hérault	23,8	24,2	27,6	+ 3,8	54,3	54,5	57,2	+ 2,9
46 - Lot	23,6	23,3	26,7	+ 3,1	50,0	49,5	52,7	+ 2,7
48 - Lozère	27,3	26,6	30,7	+ 3,4	51,1	50,1	53,1	+ 1,9
65 - Hautes-Pyrénées	25,1	24,9	28,1	+ 3,0	52,6	52,6	55,2	+ 2,6
66 - Pyrénées-Orientales	21,5	21,1	23,8	+ 2,3	50,3	49,6	52,5	+ 2,2
81 - Tam	24,4	24,6	28,1	+ 3,8	52,8	52,7	55,4	+ 2,6
82 - Tam-et-Garonne	24,5	24,2	28,0	+ 3,4	52,0	51,8	54,3	+ 2,4
Occitanie	24,0	24,1	27,7	+ 3,7	53,0	52,9	55,8	+ 2,8
France hexagonale	25,7	25,6	29,2	+3,5	54,5	54,2	57,3	+2,8
France entière**	25,4	25,3	28,9	+3,5	54,0	53,7	56,7	+2,7

* Ces estimations n'incluent pas les personnes avec obésité morbide ni les femmes enceintes qui ne reçoivent pas de bon de prise en charge. ** Les données issues du SNDS pour la Guyane ne couvrent pas l'ensemble du territoire.

*** À la Réunion la période de la campagne de vaccination contre la grippe est différente de celle des autres départements, la couverture vaccinale est donc calculée à un autre moment et n'est pas présentée ici.

Source : données SNDS-DCIR, traitement Santé publique France, données mises à jour au 28/02/2026.



Les chiffres-clés de la vaccination COVID-19 l'an dernier en Occitanie

Au plan national, le virus du Covid-19 (SARS-CoV-2) a circulé à bas bruit pendant l'hiver 2025-2026, sans impact notable sur le recours aux soins. Les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou immunodéprimées, les femmes enceintes et les nourrissons restent particulièrement exposés au risque de complications. Les mesures de prévention doivent être adoptées par tous avant la circulation intense des virus.

En Occitanie, 1 906 décès ont été liés au COVID la saison dernière. Dans notre région, à l'issue de la campagne de vaccination Covid-19, le taux de vaccination était seulement de **14,2 %** chez les personnes à risque ciblées par la vaccination (16,8 % chez les 65 ans et plus et 6,5% chez les moins de 65 ans à risque de COVID-19 sévère). Ces couvertures régionales étaient en baisse par rapport à la saison précédente). En EHPAD, la vaccination Covid-19 a été l'an dernier de **60,3%** parmi les résidents et seulement **4,2%** des professionnels exerçant dans ces établissements en Occitanie.

La vaccination contre la grippe et le Covid-19 pour prévenir les formes graves

LA VACCINATION EN PRATIQUE

Les vaccins contre la grippe saisonnière ou contre le Covid-19 assurent une protection efficace deux semaines après leur injection. N'attendez pas pour vous faire vacciner ! Vous pouvez vous faire vacciner le même jour.

Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % pour les personnes les plus fragiles. Cette année, 5 vaccins contre la grippe sont disponibles : Efluelda®, Fluad®, Flucelvax®, Influvac®, Vaxigrip®. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, les vaccins Efluelda® (hautement dosé) et Fluad® (avec adjuvant) sont recommandés préférentiellement. Ces vaccins se retirent à la pharmacie sur présentation du bon de prise en charge (qui peut aussi être remis par un médecin, sage-femme, pharmacien ou infirmier) et de la carte Vitale. Il est possible ensuite de se faire vacciner par le professionnel de santé de son choix : pharmacien, infirmier, médecin, sage-femme.

La vaccination contre le Covid-19 est également recommandée aux personnes présentant un risque de forme grave, selon les recommandations en vigueur. Le vaccin contre le COVID-19 (Comirnaty* XFG) est fourni par le professionnel de santé sans qu'il ne soit nécessaire de lui présenter un document (il est pris en charge à 100% pour toute personne dès l'âge de 5 ans).

A compter de cette saison, les médecins, sage-femmes et infirmiers exerçant à titre libéral, ainsi que les centres de santé, pourront s'approvisionner et détenir les vaccins contre la grippe et le Covid-19 pour les administrer aux personnes ciblées par les recommandations en vigueur. Cette mesure vise à simplifier le parcours, multiplier les occasions de vaccination et renforcer la couverture vaccinale des personnes les plus vulnérables.

La campagne de vaccination contre la **grippe** saisonnière et le **Covid-19** débute le 13 octobre 2026. **En Occitanie, 1 706 454 personnes fragiles sont invitées par l'Assurance Maladie à se faire vacciner.** (Source : CNAM Régime général/hors Sections locales mutualistes).

Cette campagne s'adresse en priorité aux personnes pour lesquelles la vaccination est recommandée. L'Assurance Maladie prend en charge leur vaccin à 100 % notamment pour :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de moins de 65 ans, y compris les enfants dès l'âge de 6 mois, souffrant de certaines maladies chroniques.
- Les femmes enceintes.
- Les personnes souffrant d'obésité (indice de masse corporel supérieur ou égal à 40).
- Les professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère.
- Les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement, quel que soit leur âge.
- L'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de complications graves de la grippe et des personnes immunodéprimées.
- Les aides à domicile des particuliers vulnérables.
- Les professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires, pour éviter la transmission aux animaux des virus influenza humains. C'est une mesure de protection collective contre les virus porcins ou aviaires et cette vaccination contre la grippe humaine peut en ralentir la circulation.

La vaccination peut également être proposée aux enfants de 2 à 17 ans sans maladie chronique. Le vaccin est alors pris en charge à 65 % par l'Assurance Maladie. Les personnes non ciblées par les recommandations peuvent également acheter le vaccin et se faire vacciner, mais le vaccin et l'injection ne sont alors pas pris en charge par l'Assurance Maladie.

En pratique, une part très significative des vaccins est désormais administrée par les pharmaciens : cette part d'activité est passée en Occitanie de 30% en 2019/2020 à **66%** en 2025/2026.

Vaccination par les professionnels de santé 2025-2026

Part des vaccins délivrés selon le professionnel qui a injecté (Assurance Maladie, régime général hors SLM)

Occitanie	65,9 %	12,1 %	21,9 %
France métropolitaine	66,9 %	11,5 %	21,7 %

■ Pharmaciens ■ Infirmiers ■ Autres PS*

* Autres PS : médecins, sages-femmes, centres de santé et établissements de santé.

Une forte mobilisation de l'Assurance Maladie et des acteurs de la prévention tout au long de la saison

En Occitanie, **1 706 454 personnes fragiles sont invitées par l'Assurance Maladie** à se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19. Les courriers d'invitation à la vaccination, accompagnés d'un bon de prise en charge à 100 % et d'un dépliant d'information, ont été envoyés par l'Assurance Maladie en septembre dernier. Un courriel annoncera le lancement de la vaccination ce 13 octobre, puis deux relances espacées de trois semaines seront adressées par SMS ou courriel aux personnes invitées qui ne se sont pas encore fait vacciner.

Une **démarche d'appels téléphoniques auprès des publics prioritaires** : en Occitanie, 60 000 personnes nouvellement invitées à se faire vacciner, ou ayant souvent moins recours à la vaccination, seront directement contactées par des téléconseillers prévention en santé de l'Assurance Maladie. Ces appels s'adresseront en priorité à des publics cumulant le plus de fragilités, notamment des bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire ou des personnes sans médecin traitant, pour leur rappeler l'importance de la vaccination et la prise en charge à 100% de la vaccination par l'Assurance Maladie. De nombreuses actions de sensibilisation seront également déployées partout en Occitanie, à l'initiative des caisses d'assurance maladie de la région. Consultez ce programme sur les sites Ameli de chaque CPAM.

Pour les professionnels de santé, de nouveaux téléservices sont également déployés sur Amelipro, par exemple pour donner à chaque médecin traitant un accès à la liste de ses patients éligibles à plusieurs vaccinations, dont la grippe et le Covid-19, avec leur statut vaccinal. Un téléservice de suivi prévention permettra également aux médecins et pharmaciens de consulter le statut d'un patient pour les indicateurs auxquels il est éligible à la vaccination.

L'Assurance Maladie déploie enfin en complément une importante campagne d'information sur la vaccination contre la grippe du 17 octobre au 20 décembre, avec des messages adaptés aux publics à risque. Des spots seront diffusés sur les chaînes de télévision nationales et régionales, les plateformes de vidéo en ligne et les stations de radio nationales à large audience. Une communication numérique complétera le dispositif pour apporter des informations adaptées à chaque situation. L'objectif est de **sensibiliser les personnes à risque aux conséquences graves de la grippe et de les aider à prendre les bonnes décisions pour leur santé**.



Visuel principal : trois publics à risque



Femmes enceintes



65 ans et plus



Enfants atteints de maladies chroniques



Maladies chroniques : parents d'enfants



Entourage : « Votre proche est fragile »



Professionnels en contact avec les personnes fragiles (EHPAD)



Lieux de vaccination : « ICI, faites-vous vacciner »

Santé publique France commence aussi à diffuser en octobre au plan national la **campagne de promotion des gestes barrières**. Les équipes de Santé publique France assurent également le suivi des couvertures vaccinales sur l'ensemble du territoire national.

2. Face à la bronchiolite : des traitements préventifs et d'indispensables mesures d'hygiène pour protéger les plus petits mais aussi les plus âgés



La bronchiolite est une maladie respiratoire très contagieuse. Elle est due le plus souvent au Virus Respiratoire Syncytial (VRS) et elle touche surtout les enfants avant l'âge de 2 ans. L'épidémie débute vers l'automne et se termine à la fin de l'hiver. La campagne 2026-2027 de prévention des bronchiolites du nourrisson à VRS a débuté le 14 septembre en France hexagonale.

Dans la majorité des cas, la bronchiolite guérit seule. Mais dans de rares cas, elle peut s'aggraver et entraîner une hospitalisation, la majorité des enfants hospitalisés étant des nourrissons de moins de 6 mois sans facteur de risque. La bronchiolite aiguë est la première cause d'hospitalisation des nourrissons de moins d'un an.

Le virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux ainsi que le matériel souillé par ceux-ci et par les mains. Le rhume de l'enfant et de l'adulte peut être à l'origine d'une bronchiolite chez le nourrisson.

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le VRS peut également causer des infections graves. Il entraîne une augmentation des hospitalisations, et une augmentation des décès chez les personnes âgées fragiles, en particulier avec des maladies chroniques.

Jusqu'en 2023, la prévention reposait principalement sur les mesures d'hygiène habituelles, qui restent toujours indispensables aujourd'hui (lavage des mains, aération régulière de la chambre, nettoyage régulier des objets avec lesquels le nourrisson est en contact : jouets, tétines, biberons, couverts, etc.).

En complément, il existe désormais plusieurs traitements préventifs visant à réduire le risque d'infection chez le nourrisson. Ces deux stratégies alternatives protègent les plus jeunes contre les formes graves d'infection à VRS :

- Un traitement administré chez la femme enceinte (Abrysvo®) qui permet de protéger le bébé avant sa naissance, avec la transmission d'anticorps protecteurs contre le VRS jusqu'à ses 6 mois après la naissance.
- Un traitement destiné à immuniser les nouveau-nés à la maternité (Beyfortus®, Enflonsia® et Synagis®).

Par ailleurs, il existe des vaccins contre le VRS qui sont recommandés pour les personnes de 65 ans et plus présentant des comorbidités, ainsi qu'à toute personne de 75 ans et plus.

Davantage de prévention pour moins d'hospitalisations

La bronchiolite a suivi l'hiver dernier une dynamique saisonnière d'intensité relativement faible chez les nourrissons, probablement en lien avec la campagne de prévention contre le virus respiratoire syncytial (VRS), par vaccination maternelle ou anticorps monoclonaux. Pour la campagne 2025-2026 en Occitanie, 53,8% des femmes étaient vaccinées contre 34,1% pour la campagne précédente.

Depuis l'automne 2023, outre une nette diminution du nombre de recours aux soins pour bronchiolite, on observe une diminution des hospitalisations des cas les plus jeunes vus à l'hôpital. L'hiver dernier, le pic d'activité a été constaté mi-décembre 2025, avec 20,6% de passages aux urgences pour les enfants de moins d'un an pour bronchiolite (37,6% d'entre eux ont été hospitalisés après leur passage aux urgences).

3. Infections à pneumocoques : un vaccin pour protéger les plus fragiles

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée *Streptococcus pneumoniae*. Les pneumocoques peuvent être responsables d'infections dans de nombreuses localisations du corps : l'oreille moyenne (otite) chez les enfants, les sinus (sinusite) chez l'adulte, les enveloppes du cerveau (méningite), le sang (bactériémie) et les poumons (pneumonie).

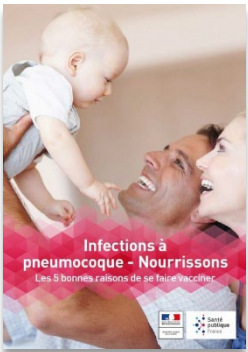
Ces infections touchent le plus souvent les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques ou qui suivent un traitement qui diminue leurs défenses immunitaires contre les infections. Le risque de survenue d'une infection à pneumocoques est multiplié par 4 en présence d'une pathologie chronique, telle qu'un diabète, une pathologie pulmonaire, une pathologie cardiaque ou un alcoolisme et multiplié par 23 à 48 chez les patients immunodéprimés du fait d'un cancer ou d'une infection par le VIH. Les infections à pneumocoques peuvent compliquer une infection virale comme la grippe.

Plus de 800 000 enfants de moins de 5 ans meurent, chaque année, des suites d'une infection due aux pneumocoques dans le monde selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La mortalité des infections invasives à pneumocoques varie de 10% à 30% selon les études et augmente avec l'âge et la présence de comorbidités. En France, les pneumocoques sont la première cause de pneumopathie bactérienne communautaire et de méningite bactérienne chez l'adulte.

Une vaccination qui protège les plus vulnérables

La vaccination protège des infections graves dues aux pneumocoques comme les pneumonies, méningites et septicémies.

En France, cette vaccination contre le pneumocoque est obligatoire dès l'âge de 2 mois chez tous les nourrissons nés depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle est aussi recommandée chez les enfants de plus de 2 ans, adolescents et adultes immunodéprimés ou ayant une maladie chronique prédisposant à une infection invasive à pneumocoque (septicémies, méningites...).



Depuis avril 2025, la vaccination contre le pneumocoque est également recommandée pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus. En Occitanie, la couverture vaccinale des personnes de 65 ans et + a été de 27,5% en 2025.

Les 5 types de vaccins ci-contre sont disponibles.

Pour en savoir plus :
[Infections à pneumocoques](#)
[| Vaccination Info Service](#)

Nom commercial*	Maladies concernées	Type de vaccin	Pour qui ?
Prevenar 13®	Infections à pneumocoques	13-valent	À partir de 2 mois
Pneumovax®	Infections à pneumocoques	23-valent	À partir de 2 ans
Vaxneuvance®	Infections à pneumocoques	15-valent	Nourrissons à partir de 2 mois, enfants et adolescents avant 18 ans
Prevenar 20®	Infections à pneumocoques	20-valent	Adultes de 18 ans et plus à risque élevé d'IP et tous les adultes de 65 ans et plus
Capvaxive®	Infections à pneumocoques	21-valent	Adultes de 18 ans et plus

4. Les gestes barrières pour limiter le risque de transmission des infections et protéger son entourage

Pour l'ensemble des virus respiratoires comme des bactéries, le lavage régulier des mains, l'aération des pièces et le port du masque lorsque la situation le justifie contribuent à limiter la transmission et à protéger l'entourage. Ces réflexes sont indispensables en cas de symptômes et au contact de personnes vulnérables, notamment dans les lieux de soins et d'accompagnement.

En période de circulation des infections respiratoires aiguës, chacun est concerné : la vaccination et l'immunisation protègent les plus vulnérables, et l'adoption des gestes barrières relève de la responsabilité de tous. Même vacciné, il est fortement recommandé de maintenir ces gestes, qui protègent contre de nombreux virus.

NOUS AVONS TOUS UNE PERSONNE A RISQUE DANS NOTRE ENTOURAGE : CET HIVER, RETROUVONS LE REFLEXE DES GESTES BARRIERES !

La grippe, le COVID-19, la bronchiolite sont des infections respiratoires aiguës d'origine virale et contagieuses. Les infections à pneumocoques peuvent compliquer ces infections virales. Pour se protéger et protéger les autres de ces virus de l'hiver, des gestes simples que nous connaissons tous peuvent nous protéger : se laver les mains, aérer et porter un masque quand on est malade.

En période de circulation des virus, dans les endroits de forte promiscuité ou en présence de personnes fragiles, retrouvons le réflexe des gestes barrières cet hiver !



Pour en savoir plus :

- [Pour un hiver sans virus - Ministère de la Santé, de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées](#)
- [Dossier de presse « IRA en clair »](#)
- [Stratégie nationale de gestion et de prévention des IRA](#)
- [Informations de l'Assurance Maladie sur la vaccination](#)
- [Informations de Santé publique France sur les infections respiratoires](#)
- [Informations de Santé publique France sur les couvertures vaccinales](#)
- Informations de l'ANSM sur la sécurité des vaccins et traitements :
 - [Dossier thématique - Le virus respiratoire syncytial \(VRS\) - ANSM](#)
 - [Dossier thématique - Vaccins contre le Covid-19 - ANSM](#)
 - [Dossier thématique - Vaccins contre la grippe - ANSM](#)
 - [Dossier thématique - Vaccin contre les méningites, pneumonies e - ANSM](#)
- Informations sur les vaccinations grippe, covid et VRS (vaccination-info-service.fr) :
 - [Grippe](#)
 - [Covid](#)
 - [Bronchiolite et VRS](#)
 - [Infections à pneumocoques | Vaccination Info Service](#)

2026-2027
Lancement de la campagne
de prévention des

INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGÜES



Contacts presse

Agence Régionale de Santé Occitanie

www.occitanie.ars.sante.fr

Vincent DROCHON	06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU	06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI	07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr

Assurance Maladie

www.ameli.fr

David LOPEZ	07 78 84 47 05 david.lopez@assurance-maladie.fr
-------------	--